

**2013/5891 - Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 2 000 euros à l'A.S. Bellecour Perrache - Signature d'une convention d'application n° 1 à la convention cadre de partenariat conclue avec cette association** (Direction des Sports) (BMO du 30/09/2013, p. 2088)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

(Adopté.)